



## Doublage collé- 1x Doublissimo® BA 13 Marine 4.75 - 13+140- 4m- lambda 0,03- R 4,75 m2.k/w- Support Parpaing creux

### Description

Les complexes de doublage thermo-acoustiques de la gamme Doublissimo® se présentent sous forme de panneaux. Ils sont constitués de plaques de plâtre Placo® standard ou techniques collées sur un panneau de polystyrène expansé (PSE) graphité et élastifié de conductivité thermique = 0,032 ou 0,030 W/m.K (gris). Cette solution est constituée du complexe de doublage Doublissimo® BA 13 Marine destiné aux pièces humides. Ce complexe a une réaction au feu B-s1, d0, une conductivité thermique de 30 mW/m.K et une résistance thermique de 4,75 m<sup>2</sup>.K/W.

### Domaines d'emploi

Les complexes de doublage thermo-acoustique de la gamme Doublissimo® renforcent l'isolation thermique et acoustique des parois auxquelles ils sont associés et sont adaptés à tous les types de constructions. Ils sont recommandés en logements collectifs et bâtiments non résidentiels ou tout autre projet nécessitant une isolation à la fois thermique et acoustique des murs. Pour un complément d'isolation ou habillage de mur : Doublissimo® avec un R de 1,3 à 1,9. Pour une isolation performante : Doublissimo® avec un R de 2,55 à 6,05.

### Performances

Type de solution	Type	Doublissimo®
<b>Parement</b>		1x Doublissimo® BA 13 Marine 4.75 - 13+140
<b>Isolation</b>	<b>Type d'isolant</b>	PSE
	<b>Épaisseur d'isolant</b>	140 mm
	<b>Type de mur support</b>	Parpaing creux
	<b>Résistance thermique du support</b>	0,23 m <sup>2</sup> .K/W
	<b>Résistance thermique de l'isolant</b>	4,75 m <sup>2</sup> .K/W
<b>Ossature</b>	<b>Coefficient Up</b>	0,19
	<b>Hauteur limite</b>	4,00 m
	<b>Épaisseur totale</b>	153 mm
<b>Tapée de menuiserie</b>		160 mm
<b>Perméance</b>		P2
<b>Performances acoustiques</b>	<b>Gain acoustique Δ R<sub>A</sub></b>	+9 dB
<b>Résistance aux chocs</b>		120 J

### Justificatifs

Référence RE acoustique : AC 09-26021964  
DTA/DTU : DTU 25.42

## Notes

---

Note générale: Hauteur limite ERP = 4m dalle à dalle Reprise obligatoire entre panneaux au-delà de 3,6m Hors ERP, Pas de limite de hauteur.

Estimation Placo® sur bases règles ThU 2012.

**100% SYSTÈME Placo® → 100% Performances GARANTIES** Seule l'association exclusive des produits et accessoires Placo® et le respect des règles de mise en œuvre vous garantit des résultats conformes aux procès-verbaux de classement et aux rapports d'essais de Placoplâtre.

Le présent document, non exhaustif, a pour objectif de synthétiser et résumer les documents techniques de référence qui sont disponibles sur le site internet et via l'assistance technique Placoplâtre®. Les illustrations ne sont pas contractuelles ; l'aspect final du système et la teinte des produits peuvent varier.